

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1916)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Valaisanneries du "Conteur" : [suite]  
**Autor:** Gabbud, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-211986>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La section de la chambre  
Mironton, etc.  
La section de la chambre  
Peut sans inconvenient (bis).  
Etre portée au double,  
Mironton, etc.  
Etre portée au double,  
Sans empêcher les gaz (bis).  
De s'en aller par l'âme  
Mironton, etc.  
De s'en aller par l'âme  
Ou par un autre endroit (bis).  
Faut voir la trajectoire,  
Mironton, etc.  
Faut voir la trajectoire,  
Que la balle décrit (bis).  
C'est une ligne droite  
Mironton, etc.  
C'est une ligne droite,  
Voilà le coup parti (bis).  
Parti par la culasse  
Mironton, etc.  
Parti par la culasse,  
Mon œil y est resté (bis).  
Faut le porter en terre,  
Mironton, etc.  
Faut le porter en terre  
Et l'autre va pleurer (bis).  
C'est pas ce qui m'attriste,  
Mironton, etc.  
C'est pas ce qui m'attriste,  
On va recommencer (bis).  
Depuis deux ans ça dure  
Mironton, etc.  
Depuis deux ans ça dure  
Ça peut encore durer (bis).  
Et durer jusqu'à Pâques  
Mironton, etc.  
Et durer jusqu'à Pâques  
Ou à la Trinité (bis).  
La Trinité se passe  
Mironton, etc.  
La Trinité se passe,  
L'essai n'est pas fini (bis).  
On a le temps d'attendre  
Mironton, etc.  
On a le temps d'attendre  
La s'maine aux trois jeudis (bis).

*Un conscrit.*

#### LOU PAN DAI Z'ALLEMAGNÈS

Ts'i Djian-Pierro-David Tsalabru l'étais onna bainda d'infans. Lo premi qu'étai on valet, l'avai nom Daniet.

On desando né que l'étai vè lo fu avoué son père, l'ai dit dinsé :

— Etiuta père, coumain no ne sain pas retzo et que nain pas d'ovradzo por ti, ye vu parti.

— Et ye vao-tou allâ ? que l'ai demandé lo père.

— Ein Allemagne, que l'ai repond Daniet ; y'amérè tant savai la lingua allemandia. Din li lè cas, ne vu pas alla plie lein.

Tot fu binstou arindzi, et lo dépâ fu décidé po lo leindeman. Apri avai dévesa on boquenet l'iran sè cutsi.

Dé dzo d'apri, Daniet sè levâ dè bounaura po fabriqua son bissâ. Quand l'eut fini, ye so po férè sè z'adieux ai cognesancés et bairè on demi avoué lè z'amis.

Dé retò à l'hotô, ye coumîncè pè medzi onna puchinta assietta dè soupâ à la farna grellia, que l'avai dâi gremaillons coumin lo poing. Quand l'a tot z'u racelliâ, prin on bocon dè pán et dè froumadzo dein sa catzetta, l'imbrassè totè la famille et s'ein va.

Arreva in Allemagnè n'avai, commé vo paôdè crairè, plie d'ardzein, époué n'avai onco mein traôva d'ovradzo.

Vouaiquî le bon ; in passin dévan onna boutiqua dâo dentistro, crut que l'étai la boutequa don bolondzi. Ye l'aovrè la botzè in fourin sa

man dou aô trâi iadzo dedein, po feré à vâirè que l'avai fan.

Lo dentistro crède que l'avai mau ài deins. Le fâ eintrâ et lo fâ chétâ su lo fauteu.

Daniel que craiè qu'on volliâi lâi bailli à medzi, coumin à n'on petit osé, raôvre la botze et lo deintistro, que vâ que l'a onna crouïa dein... la lé accrotzé.

Vouaiquî noutron Daniel que sè met à siellâ coumeint on caion perli su lo trabetzet. L'é fo lo camp vintr' à terre ein se tenien la titâ avoué lè dou man.

Coumeint l'arrevâve tsi li son père l'ai fa :

— Té dza revenu dâi z'Allemagnè ?

— Vâ, que lâi repond Daniel, allâ lâi din lè z'Allemagnè, quand vo demandadé dâo pan, a vo trai lâ deins.

E. B.

La livraison de mars 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Louis Leger, de l'Institut. Ce qu'on peut espérer pour la Pologne. — Ch.-J. Sermand. La nuit de l'empereur. — Archibald Hurd. La Suisse et le blocus naval. — D. Baud-Bovy. L'évasion. — Virgile Rossel. Conrad-Ferdinand Meyer. — R.-A. Reiss. L'espionnage. (Seconde et dernière partie.) — N. Gay. La domination allemande en Russie. — Henri Bachelin. La guerre sur le hameau. (Troisième et dernière partie). — Paul Bonnefon. Octave Feuillet et Le village. (Seconde partie.) — Cheik Aly El-Ghaïaty. L'Alma mater du Caire. — Chroniques italiennes, (Francesco Chiesa) ; hollandaise (Louis Bresson) ; suisse allemande (A. Guillard) ; scientifique (Henry de Varigny) ; politique. — Bulletin bibliographique. — Table des matières du tome LXXXI.

La Bibliothèque Universelle paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages. Pour tous les pays de l'Union postale : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Pour la Suisse, 20 fr. et 11 fr.

#### VALAISANNERIES DU « CONTEUR »

##### L'ambition du député.

S'il n'avait guère le souci de briller par son éloquence à la tribune parlementaire, M. le député Plan-Conthey, un des plus silencieux aux séances du Grand Conseil (ce qui est tout de même quelque chose, n'est-ce pas?) se flattait en revanche de posséder, avec un beau domaine en vignes, un des troupeaux les plus superbes du canton et surtout d'être le plus fort fournisseur des laiteries de la plaine du Rhône, de Martigny à Sion et au delà. La tradition n'a pas conservé le nombre de litres de lait que les servantes de ce Crésus agricole apportaient chaque jour à la laiterie de son village, mais certainement c'était un chiffre fabuleux. Monsieur le député ne manquait aucune occasion de le rappeler à ceux qui le savaient, aussi bien qu'aux rarissimes personnes qui auraient pu l'ignorer.

Cependant, ses prétentions au record laitier de la plaine, si l'on peut dire, furent un beau jour contestées par un ressortissant d'une autre commune du district, venu pour affaires dans le fief de M. Plan-Conthey et à l'oreille de qui le riche député n'avait pas manqué l'occasion de magnifier l'opulence de son étable.

— Ah non ! M. Plan-Conthey, vous devez faire erreur. A ce que je crois bien, le gros richard qu'est M. d'Arden, le juge de ma commune (un nom à particule aristocratique, tandis que M. Plan-Conthey était né dans la roture) en trait encore davantage.

— Pas possible, s'exclama le député désappointé.

— Je crois que si, maintint l'autre.

Et la conversation changea de sujet mais non le cours des pensées intimes du nabab valaisan. Il fallait sans retard vérifier l'exactitude des dires de son contradicteur et pour ce faire, il s'avisa d'envoyer un domestique de confiance dans la commune de M. d'Arden, aux fins de s'informer discrètement auprès du fromager du lieu.

Décidée la veille, cette démarche s'accomplit le lendemain. Parti avec les instructions de son maître, le valet de M. Plan-Conthey revint le soir lui annoncer qu'en effet M. d'Arden le battait dans sa laiterie de deux ou trois litres chaque jour.

Que faire ? Il y a partout des remèdes, sauf à la mort, dit un vieux proverbe de chez nous : aux grands maux les grands remèdes, pensa M. Plan-Conthey.

Et pour vaincre M. d'Arden — au surplus son concurrent évincé aux dernières élections — il prit une décision héroïque.

Il descendit à l'étable et désignant deux superbes veaux destinés à l'élevage, dont l'un était issu d'une famille de reines de la race d'Hérens — peut-être lui-même la reine en herbe de la montagne de Thyon où trône actuellement Carnot, la reine actuelle des vaches valaisannes, dit-on — il dit aux domestiques :

— Demain vous appellerez le boucher pour abattre ces deux veaux. Le valet dut exécuter l'ordre inattendu sans se rendre compte tout d'abord du motif.

Dès ce jour, M. Plan-Conthey fut le roi incontesté des laiteries de la plaine. Mais aussi les mauvaises langues ne l'appelaient plus que le dépêlés aux veaux !

Lourtier (Valais) mars 1916.

M. GABBUD.

##### Mots d'enfants (authentiques) :

Bébé. — Maman, ça sent mauvais ici !

La maman. — Mais non, mon cheri, je ne sens rien.

Bébé. — Ici, tout près !

La maman. — Je t'assure qu'on ne sent rien.

Bébé. — Eh bien, sent avec mon nez !

\* \* \*

Un petit garçon — Où vas-tu, papa ?

Le papa. — Je vais voter.

Le garçon. — Tu n'as pas besoin d'y aller, on a assez de vin à la maison !

#### TOUJOURS AUTOEUR DU GUILLON

EN réponse à la question que posait, samedi, un de nos correspondants, dans l'article intitulé : *Autour du guillon*, nous avons reçu la lettre suivante, dont l'auteur s'excuse, on le verra, de garder l'anonyme.

En dépit de la recommandation contenue dans le dernier alinéa de la dite lettre, nous la publions, puisqu'elle se donne à nous comme réponse à notre question de samedi. Quant aux petites malices, justifiées ou non, à l'adresse de nos bons amis de Cully et de Lutry, nous laissons à ceux-ci le soin d'y répliquer, sûr d'avance qu'ils ont, dans leur sac, d'excellents arguments pour se défendre, s'ils le jugent bon.

\* \* \*

« A Messieurs les Rédacteurs du *Coniteur vaudois*.

« Dans votre article du 4 mars (N° 10) « Autour du guillon » vous dites qu'à Lavaux quand on boit un verre à la cave on a l'habitude de boire le premier et ensuite de passer le verre à son voisin de droite — c'est vrai — sauf à Riez où vous dites que l'usage est de donner le verre à gauche ; voici pourquoi : Celui qui tire au vase tient le guillon de la main droite et le verre de la gauche et ainsi le tend à son voisin de gauche ce qui est très logique et pratique mais non parce que la droite est une place d'honneur.

« Vous demandez aussi quelle est la règle à Cully ; malheureusement il n'y en a pas, car c'est bien rare si l'on vous offre un verre à la cave ; il y a assez de pintes pour boire son verre.